



Compte rendu de la 5^{ème} réunion du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) et du Comité de Suivi National (CdSN) conjoint du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) et du Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique Centrale (ECOFAC 6)/volet Tchad



I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF et du Programme ECOFAC 6 au Tchad, il est prévu un Comité de Suivi Opérationnel (CSO) trimestriel, un cadre formel de concertation et d'échanges entre toutes les parties prenantes au Programme, pour le suivi opérationnel et technique de l'état d'avancement des activités et la prise de décisions (pour des aspects administratifs, techniques et financiers). C'est dans cette optique que la 5^{ème} réunion dudit comité a eu lieu ce 23 décembre 2020 à l'hôtel La Tchadienne (ex Novotel), sous la présidence de Monsieur **YAMTIBAYE Théophile**, Directeur adjoint de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) représentant le Directeur Général du Ministère de l'Environnement et de la Pêche, Président du comité de suivi opérationnel empêché. Cette réunion qui s'est déroulée entre 09h 30mn et 12h 30mn a vu la participation de 41 membres (cf. Liste en annexe ci-jointe).

1. Ordre du jour

☞ Suivi des recommandations de la 4^{ème} réunion du CSO ;

☞ Etat d'avancement et difficultés

1. Etat d'avancement et difficultés de la Coordination du Programme APEF
2. Etat d'avancement et difficultés du GEFZ
3. Etat d'avancement et difficultés de la RNCE
4. Etat d'avancement et difficultés du Projet SOSSIF
5. Etat d'avancement et difficultés du Projet UICN
6. Etat d'avancement et difficultés du POROA
7. Etat d'avancement et difficultés du Projet AOUK

☞ Échanges

☞ Présentation des programmations

1. Programmation du Programme APEF
2. Programmation du GEFZ
3. Programmation de la RNCE
4. Programmation du Projet SOSSIF
5. Programmation du Projet UICN
6. Programmation du POROA
7. Programmation du Projet AOUK

☞ Échanges

Dans son mot introductif, le DCFAP adjoint a souhaité la bienvenue à tous les participants avant de les exhorter aux échanges fructueux et le respect du temps de présentation et programmation. Ensuite s'en est suivie la présentation des participants à ladite réunion et la validation de l'ordre du jour.

Les différents présentateurs (le Coordonnateur du Programme APEF et les différents Directeurs des Parcs et Réserves, les Chefs/Représentants des projets, sauf les responsables du POROA qui étaient en mission sur le terrain pour le recrutement des écogardes) se sont relayés tour à tour pour faire le bilan de la mise en œuvre des activités (septembre 2020 – novembre 2020) et la programmation trimestrielle (décembre 2020 - février 2021) à la

demande du Président. Enfin, les échanges sur les différentes présentations et programmations assorties de quelques recommandations ont clos la rencontre.

II. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 4^{ème} CSO

N°	Décision et/ou recommandation	Responsable de l'exécution	Délai d'exécution	Etat d'exécution
1	Inviter le Ministère de l'Environnement et de la Pêche à obtenir la tenue du CA et du CG du GEFZ et de la RNCE indépendamment de la révision des accords de partenariat	MEP	Avant le prochain CSO	Réunions statutaires autorisées par le Maréchal du Tchad lors de sa visite au PNZ du 10 au 11/12/20 – CG et CA pour le GEFZ et la RNCE programmés pour janvier 2021
2	Appuyer les demandes de munitions pour accélérer la mise à disposition des munitions au PNZ	MEP	Avant le prochain CSO	Mise à disposition autorisée par le Maréchal du Tchad
3	Appuyer l'obtention des accords de projets au SPONGAH pour APN	ON FED	Avant le prochain CSO	Lettre d'approbation signée par le MEPDCI et Accord de projet introduit pour sa signature par les deux ministères (Plan et Finances). Pour Aouk, l'accord de projet a été signé par le Gouvernement (MEPDCI et MFB) et APN en septembre 2020
4	Mettre les titres des extraits dans la présentation de l'Aouk	Projet Aouk	Pendant la préparation du prochain CSO	Prise en compte par APN/Aouk
5	Ramener la programmation de la RNCE de septembre à novembre afin d'harmoniser avec les autres programmations	APN/RNCE	Immédiat	Prise en compte par APN/RNCE
6	Respecter et suivre les instructions sur le temps imparti et le canevas des présentations	CN APEF et tous les opérateurs	Pendant la préparation du prochain CSO	Prise en compte par la CN APEF et tous les opérateurs
7	Accélérer la sélection des éco gardes et suivre leur intégration à la fonction publique	MEP/Gestionnaires des AP	Dès que possible	Le Maréchal du Tchad a instruit son Directeur de Cabinet Civil de gérer ce dossier en urgence avec le MEP lors de sa visite à Zakouma du 10 au 11/12/2020
8	Saisir le Ministère des Finances et du Budget afin de faciliter le processus de dédouanement	Service FED/CN APEF	Avant le prochain CSO	Non suivie. Aucune correspondance n'a été adressée au Ministère des Finances et du Budget
9	Accélérer la signature de l'arrêté conjoint	MEP/ON FED	Avant le prochain CSO	Non suivie. Le projet d'arrêté a été repris et réintroduit pour signature mais n'a pas été signé

NB : Les deux recommandations non suivies sont reconduites pour le prochain trimestre

III. POINTS DE DISCUSSION

Les points ayant fait l'objet de discussion pour cette 5^{ème} réunion du Comité de Suivi Opérationnel sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Points	Synthèse des discussions	Recommandations	
		Actions à mener	Responsable
A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme du Programme APEF			
1. APN/GEFZ	- La relocalisation du village Bône et la délocalisation des champs de la partie sud-est (482 ha) hors des limites du PNZ : Le Ministre de l'Environnement et de la Pêche a été instruit par le Maréchal du Tchad à cet effet.		
	- L'intégration des écogardes à la fonction publique : Certaines aires protégées ont déjà recruté des écogardes alors que dans d'autres aires, le recrutement est en cours. Ceux qui ont été recrutés sont en instance d'intégration et avec l'arrivée du Maréchal du Tchad à Zakouma, les instructions ont été données au Ministère de l'Environnement et de la Pêche afin de faire aboutir le processus avec le Ministère de la Fonction Publique.		
2. UICN/GEFZ	- Le retard accusé par l'opérateur UICN dans la mise en œuvre du projet : L'équipe de l'UICN devrait se mettre rapidement au travail et collaborer étroitement avec l'opérateur APN déjà présent sur le terrain.	Encourager la collaboration entre UICN et APN	UICN/APN/CN APEF
	- La formalisation des accords avec les codemandeurs et UICN : Pour des raisons d'ordre procédural, les codemandeurs (ADES, Sahel ECODEV, Moustagbal et ADOP), partenaires de mis en œuvre du projet « Appui au développement et à la mise en œuvre d'un modèle concerté et intégré de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) » avec UICN (Chef de file) n'ont pas encore signé les accords alors que la subvention a été accordée depuis le 15 juillet 2020.	Accélérer le processus de la signature des accords internes entre les codemandeurs et UICN afin que toutes les équipes soient opérationnelles sur terrain	UICN

3. SOSSIF	- Compte tenu de la situation de la pandémie de covid-19, UICN, membre du consortium n'arrive pas à s'adapter avec le terrain.	Clarifier les activités à réaliser par le codemandeur UICN avec des échéanciers précis.	SOSSIF
	- Révision du plan de gestion : Atelier de validation du plan de gestion des Lacs Ounianga a été organisé par l'UICN mais le document n'a pas été validé par faute de procédure (le document n'a pas été partagé aux participants avant l'atelier). Il a été convenu lors de l'atelier du 16 décembre que les participants devront faire leur retour sur le document au plus tard le 15 janvier pour permettre à UICN de finaliser et un petit comité doit se constituer pour valider ledit plan de gestion	SOSSIF en tant que chef de file doit davantage suivre et coordonner les activités réalisées par ses codemandeurs	SOSSIF
	- Durabilité des cultures maraichères : mettre en place un mécanisme de pérennisation de cette action.	Proposer une stratégie pour que cette activité perdure après le projet.	SOSSIF
B. Difficultés/contraintes rencontrées par le Programme APEF.			
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Retard accusé dans la validation du mémorandum relatif à la délocalisation des champs de la partie du Sud-est du PNZ pour diverses raisons ; ☞ Manque de suivi du dossier de relocalisation de Bône hors des limites du PNZ à cause des perturbations du COVID-19 par le CT/CIM ; ☞ Difficultés de mise en œuvre des recommandations du CSO 4 du Programme APEF (retard dans l'autorisation d'organiser les CA/CG, l'acquisition des munitions, l'intégration des gardes à la fonction publique, etc.). 			
C. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme, difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6.			
1. Projet Aouk	- Le système d'alerte précoce est mis en place par le Projet Aouk : C'est un système qui permet d'informer les autres partenaires œuvrant dans la conservation les positions des braconniers en temps réel. Il est très efficace mais en phase d'essai et sera partagé et vulgarisé avec toutes les parties prenantes dès son opérationnalisation.		
	- Le projet Aouk a sollicité l'accord des membres du CSO-CdSN sur la participation des chefs coutumiers de la zone concernée par ledit projet comme prévue dans le document du projet. Il n'y a pas eu des échanges autour de ce point.		

	- Collaboration entre HCR et Projet Aouk : Les deux structures collaborent dans l'aménagement/élargissement de la piste d'atterrissage de Haraze		
D. Difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6			
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Démarrage tardif du Projet Aouk en raison de désaccords entre les partenaires ; ☞ Démission surprise du 1^{er} Chef de projet Aouk après 2 mois de son recrutement ; ☞ Eloignement géographique de la base du projet Aouk qui est coupée de tout ravitaillement 6 mois /an ; ☞ Pandémie COVID-19. 			
E. Les points de discussions d'ordre général			
	- La non-conformité des modèles et le non-respect de l'échelle de temps des présentations et programmations des activités des projets/Programmes : Toutes les présentations et programmations doivent parvenir à la CN APEF au moins dix jours avant le CSO afin qu'elles soient harmonisées.	Envoyer les présentations et programmations au moins dix jours avant le CSO. Se limiter juste à la programmation des activités trimestrielles et présenter l'état d'avancement par rapport au trimestre	CN APEF et tous les opérateurs
	- La sélection et le recrutement des écogardes dans les aires protégées : La pré-sélection se poursuit dans certaines aires protégées (RFOROA) et le processus d'intégration est en cours pour les autres aires.	Poursuivre la pré-sélection, assurer la formation et suivre le processus d'intégration des écogardes dans la fonction publique.	MEP/Gestionnaires des AP
	- La lenteur dans le dédouanement des matériels et équipements affecte la mise en œuvre des activités : Une collaboration entre l'ON FED et le Ministère des Finances pour améliorer le processus de dédouanement est nécessaire.	Saisir le Ministère des Finances et du Budget afin de faciliter le processus de dédouanement.	Service FED/CN APEF
	- Le projet d'arrêté conjoint MEP/ON FED portant révision de l'arrêté mettant en place le CSO/CdSN mis dans le circuit n'est pas toujours signé.	Accélérer la signature de l'arrêté conjoint.	MEP/ON FED
De commun accord avec le Président par intérim du CSO, les participants ont retenu la date du 10 mars 2021 comme date indicative de la prochaine réunion du CSO.			

IV. ANNEXES

- Liste de présence ;
- Présentations et programmations des différents programmes et projets.

Fait à N'Djamena, le 23 décembre 2020

Le rapporteur